

## Les violences et les incivilités dans le football amateur – Saison 2018/2019

Au cours de la saison sportive 2018-2019, l'« Observatoire des comportements » de la Fédération Française de Football a recensé 12 369 matchs comportant au moins un incident. Cela représente 1,8 % des matchs des centres de ressources ayant participé activement au recensement des matchs à incidents. Cette proportion est stable par rapport à la saison 2017-2018.

La moitié des incidents recensés sont des atteintes verbales (49 %) et, dans 45 % des cas, l'agression est physique. Ce sont les joueurs qui sont le plus souvent victimes de ces agressions (57 %). Dans le cas spécifique du futsal, l'arbitre est la victime dans plus de la moitié des cas (52 %).

Les matchs masculins sont bien plus souvent entachés par des incidents que les matchs féminins (2,6 % contre 0,4 %). La catégorie d'âge est également un facteur important dans la répartition des matchs à incidents. Les plus jeunes joueurs (catégories d'âge U6-U13) sont très peu touchés par ce phénomène (0,04 %), tandis que les joueurs âgés de 17 à 18 ans (catégories d'âge U18-U19) sont ceux qui enregistrent le plus d'incidents (3,8 %).

(1) Certains districts ou ligues ne sont pas pris en compte dans l'estimation de la proportion de matchs à incidents. Seuls les centres de gestion ayant reporté 10 rencontres ou plus sont comptabilisés dans le calcul pour ne pas sous-estimer cet indicateur. En dessous de ce nombre, la FFF estime que le centre de gestion n'a pas participé au recensement des matchs à incidents de manière active.

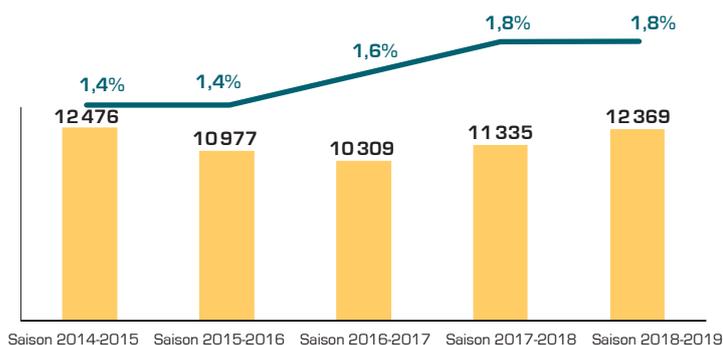
Quantifier et analyser les violences dans le football amateur permet de réaliser un état des lieux du phénomène en vue de contribuer à évaluer l'efficacité des actions mises en place contre les violences et à réfléchir à la nécessité de nouvelles mesures à destination des clubs. En effet, la question des violences dans le football est l'une des préoccupations de la Fédération Française de Football (FFF) et des mesures ont déjà été mises en place au cours de ces dernières années telles que l'opération Carton Vert, récompensant les comportements positifs et les actes de fair-play chez les jeunes joueurs.

Pour permettre une meilleure connaissance de la violence dans le football amateur, la FFF a mis en place depuis 2006 l'« Observatoire des comportements », un outil de recensement des faits de violences durant, avant, pendant ou après une rencontre de football amateur. L'outil propose, pour chaque niveau de compétition, de recenser par des agents officiels les matchs concernés par des incidents graves. De ce fait, les données dépendent de la bonne participation des ligues et des districts dans l'effort de recensement des incidents commis.

### Une évolution stable des incivilités et des violences depuis la saison 2017-2018

Au cours de la saison sportive 2018-2019, 12 369 matchs ont été recensés par l'« Observatoire des comportements » de la FFF comme comportant au moins un incident. On estime alors que des cas de violences ou d'incivilités se sont déroulés dans 1,8 % des matchs joués<sup>1</sup> et couverts par l'« Observatoire ». Par rapport à la saison 2017-2018 (Vanier, 2019), ce chiffre est stable [1].

#### 1 Évolution du nombre de matchs à incidents et de la proportion parmi l'ensemble des matchs



Champ : France entière.

Source : Observatoire des comportements, FFF - traitement ONDRP.

Note de lecture : Lors de la saison sportive 2014-2015, au moins un incident s'est produit dans 12 476 matchs. On estime que des cas de violences ou d'incivilités se sont déroulés dans 1,4 % des matchs joués durant cette saison.

## La proportion de matchs à incidents évolue en fonction du niveau de compétition

Selon le niveau de compétition du centre de gestion organisateur du match, la proportion d'incidents recensés au cours de la saison sportive diffère. Alors que les centres de gestion au niveau du district ont recensé 1,8% de matchs à incidents, cette proportion monte à 2% au niveau de la ligue et à 5% au niveau de la fédération. Les matchs semblent ainsi d'autant plus violents que le niveau de compétition est élevé bien que ce résultat soit à relativiser. En effet, les matchs de ligues et de la FFF sont couverts par un nombre plus important d'officiels. Les matchs à incidents y sont donc mieux recensés que lors des matchs de districts.

## Les types de violence recensés

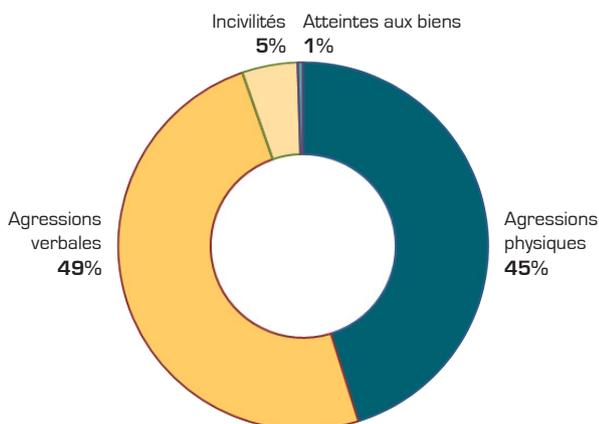
Au cours de la saison sportive 2018-2019, 0,9% des matchs à incidents étaient qualifiés de « matchs sensibles ». Un match est qualifié comme « sensible » lorsque les deux équipes présentent des antécédents de violences ou d'incivilités, sur la saison précédente ou les saisons d'avant. Des dispositions sont alors mises en place afin d'éviter tout débordement. Durant cette saison, la quasi-totalité des incidents sont survenus durant des matchs « classiques », ne faisant pas l'objet d'une attention particulière.

### La moitié des incidents recensés sont des agressions verbales

Pour les matchs ayant engendré plusieurs incidents (17% des matchs), c'est le fait le plus grave qui est détaillé par l'Observatoire des comportements. Les ligues et districts sont alors invités à détailler l'incident le plus grave et quantifier les incidents supplémentaires. Il s'agit en priorité des agressions physiques, quelle que soit la personne visée par ces violences. Puis, tous les types d'agressions (physiques, verbales ou incivilités) à l'encontre d'un arbitre.

Les incidents les plus souvent recensés sont les agressions verbales (49%) et les agressions physiques (45%). Les incivilités telles que les jets de projectiles, les gestes et comportements obscènes ainsi que les crachats représentent 5% des incidents. L'atteinte aux biens est l'incident le moins fréquent (1%) [2]. Dans 3% des cas, le match a dû être arrêté à cause des violences commises.

### 2 Nature des violences durant les matchs à incidents de la saison 2018-2019



Champ : France entière.

Source : Observatoire des comportements, FFF- traitement ONDRP.

Note de lecture : Durant la saison 2018-2019, l'agression verbale est l'incident le plus grave dans 49% des matchs à incidents.

## 0,8% des violences recensées sont à caractère discriminatoire ou raciste

Des violences discriminatoires ou racistes ont été recensées dans 97 matchs au cours de la saison 2018-2019. Cela représente 0,8% de l'ensemble des matchs à incidents, soit une légère augmentation de 0,1% par rapport à la saison précédente. Ces violences sont en majorité des agressions verbales (88%), notamment des propos grossiers ou injurieux (76% de l'ensemble des violences discriminatoires ou racistes). Dans 11% des cas de violences discriminatoires ou racistes, le match a été arrêté.

### La nature des violences diffère selon le profil de la victime

Dans plus de la moitié des cas, la victime est un joueur (57%). La part des arbitres parmi les victimes de violences est également importante puisqu'elle atteint 38%. Au futsal uniquement, la tendance se renverse et ce sont les arbitres qui sont le plus souvent victimes d'incidents durant les matchs (52%).

La nature de l'agression n'est pas la même en fonction du profil de la victime. Tandis que les joueurs sont surtout victimes d'agressions physiques (71%), les arbitres sont plutôt victimes d'agressions verbales (86%). Par ailleurs, les arbitres sont également plus souvent victimes d'agressions racistes ou discriminatoires que les joueurs (48%, contre 40% pour les joueurs).

## Les joueurs sont les principaux agresseurs

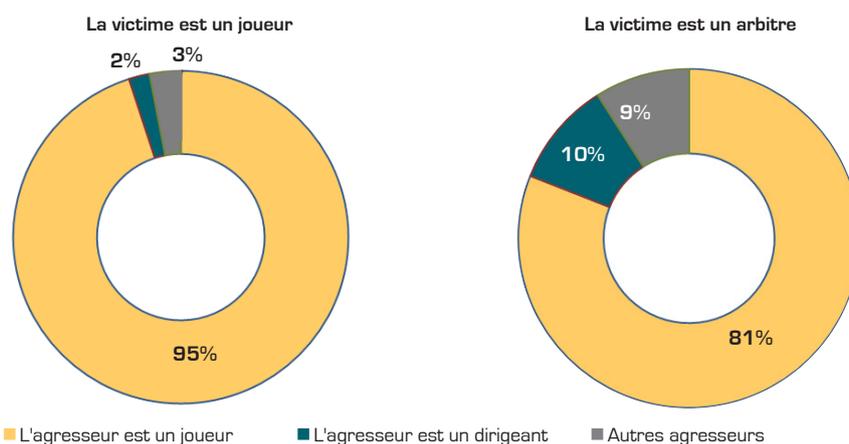
Les auteurs des violences sont en grande majorité les joueurs (89%), mais cette proportion diffère en fonction du profil de la victime [3]. Ainsi, lorsqu'un joueur est victime d'agression, dans 95% des cas l'auteur est un autre joueur. Cependant, lorsque la victime est un arbitre, la part des agressions commises par des dirigeants augmente (1 cas sur 10). Les joueurs restent tout de même les principaux agresseurs (8 cas sur 10).

## Davantage d'incidents durant les matchs masculins que féminins

Le rapport annuel de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » de 2018 montre que dans huit cas de violences physiques (hors ménage) sur dix, les auteurs sont exclusivement des hommes. Concernant les violences verbales, 75% des injures se déroulant dans l'espace public et 78% des menaces sont proférées par des hommes. Cette distribution genrée des violences se retrouve également dans le cadre du football amateur, les compétitions masculines étant plus fréquemment entachées par des violences que les matchs de femmes (un incident a été reporté dans 2,6% des matchs de football masculins, contre 0,4% des matchs de football féminins).

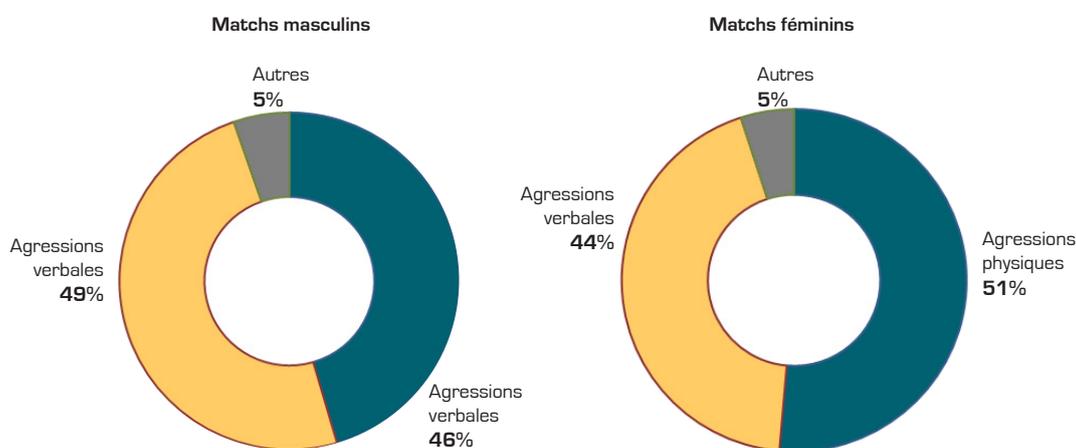
Par ailleurs, le type de violences diffère également légèrement en fonction du genre des joueurs [4]. Alors que durant les matchs masculins à incidents, on recense 46% d'agressions physiques et 49% d'agressions verbales, les proportions s'inversent dans les matchs féminins où l'on recense 51% d'agressions physiques et 44% d'agressions verbales.

### 3 Part des agresseurs en fonction du profil de la victime



Champ : France entière.  
 Source : Observatoire des comportements, FFF - traitement ONDRP.  
 Note de lecture : Dans 81 % des cas où la victime est un arbitre, l'agresseur est un joueur.

### 4 Nature des incidents en fonction du genre des joueurs



Champ : France entière.  
 Source : Observatoire des comportements, FFF - traitement ONDRP.  
 Note de lecture : L'agression verbale est l'incident le plus grave dans 44 % des matches de football féminins à incidents de la saison 2018-2019.

## La violence dans le football chez les jeunes de 18 ans et moins

### Une violence marginale chez les plus jeunes...

Les plus jeunes joueurs (catégories d'âge U6-U13) sont très peu touchés par les violences dans le cadre des matches de football. Seuls 0,04% des matches de ces catégories ont été entachés par au moins un incident durant cette saison [5].

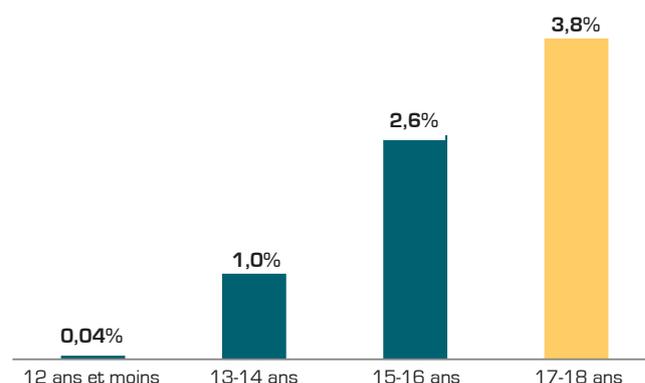
Par ailleurs, alors que dans l'ensemble des matches à incidents, 89% des agresseurs sont des joueurs, cette proportion diminue à 57% chez les plus jeunes. Les agressions par des dirigeants, quant à elles, augmentent pour atteindre 26%. Les spectateurs, arbitres, autres officiels et éducateurs rassemblent 17% des incidents. Une part importante des violences est donc causée par les encadrants.

### ... mais qui augmente avec l'âge

La part de violences dans les matches de football augmente significativement avec l'âge, et c'est parmi les joueurs de 17 à 18 ans que l'on retrouve la plus grande proportion d'incidents (3,8% de l'ensemble des matches de ces catégories d'âge).

Avec l'âge, le niveau de compétition augmente et les enjeux liés aux matches peuvent être plus importants. Les comportements violents augmentent et sont davantage normalisés (Pfister, Sabatier, 1994).

### 5 Part des matches à incidents en fonction de l'âge des joueurs



Champ : France entière - matches de football des joueurs de 18 ans et moins.  
 Source : Observatoire des comportements, FFF - traitement ONDRP.  
 Note de lecture : 2,6% des matches des 15-16 ans ont été entachés par au moins un incident.

# Les violences parmi les supporters : sujet d'étude privilégié pour aborder les violences dans le football en Europe

La France est le seul pays disposant d'un observatoire spécialisé dans l'étude des violences au sein du football amateur. En Europe, la grande majorité des études existantes sur les violences dans le football sont associées au football de haut niveau et portent sur les violences parmi les supporters (Busset, Jaccoud, Dubey et Malatesta, 2008). Tous les pays européens semblent touchés par le *hooliganisme*, bien que la nature des violences ainsi que les facteurs pouvant expliquer ces violences puissent différer d'un pays à l'autre (Carnibella, Fox A., Fox K., McCann, Marsh J. et Marsh P., 1996).

Une étude quantitative réalisée par le *Home office* britannique permet de mesurer les arrestations en lien avec le football et les expulsions de supporters (Baxter 2019). Les principaux motifs d'arrestations sont le trouble à l'ordre public (38%), les violences (19%) et l'envahissement du terrain (11%).

Ce phénomène semble moins présent dans le football amateur. En France pour la saison 2018-2019, seuls 356 matchs ont été perturbés par des violences ou incivilités commises par un ou plusieurs spectateurs<sup>2</sup>. Cela représente 3% des matchs durant lesquels au moins un incident a été recensé. La violence parmi les spectateurs n'est donc pas le type de violence le plus fréquent dans le football amateur. Les joueurs sont, dans la grande majorité des cas, les agresseurs (89%) mais également les victimes (57%).

## Point méthodologique

Les données nécessaires à la réalisation de cette étude proviennent de *l'Observatoire des comportements*. Depuis 2006, cet outil informatique mis en place par la Fédération Française de Football (FFF) permet de recenser les incidents (agressions physiques, agressions verbales, incivilités, atteintes aux biens) survenus dans le cadre d'un match de football au niveau amateur.

Pour chaque match à incidents, des informations sur la rencontre (date, lieu, catégorie de joueurs, clubs concernés, etc.) ainsi que sur l'incident le plus grave sont détaillées. Pour définir quel incident est le plus grave, une échelle de gravité a été instaurée. Il s'agit prioritairement des agressions physiques, quelle que soit la personne visée. Puis, tous les types de violences (physiques, verbales ou incivilités) à l'encontre d'un arbitre. Les informations sur l'évènement le plus grave concernent sa nature (coups, menaces, jet de projectiles, détérioration, etc.), les personnes impliquées, son caractère discriminatoire ou non, s'il a nécessité l'intervention des secours ou de la police, etc. Toutes ces informations vont permettre de mettre en place des dispositifs de

prévention supplémentaires et plus adaptés lors de la prochaine rencontre entre les deux clubs concernés par le match à incidents mais aussi de mieux identifier les clubs et les catégories qui devraient bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Afin d'éviter de sous-estimer la proportion de matchs à incidents, les centres de gestion ayant reporté moins de 10 matchs n'ont pas été pris en compte dans le calcul de ce taux. En effet, dans ces cas-là, la FFF estime que le centre de gestion a peu participé au recensement des incidents.

Par ailleurs, les agressions et incivilités recensées sans agresseurs, ni victimes (hors atteintes aux biens et jets de projectiles) ne sont pas prises en compte dans l'analyse des caractéristiques des faits, puisque les informations fournies sont manifestement erronées ou incomplètes (147 matchs à incidents concernés). Ainsi, 12 369 matchs ont été signalés comme comportant au moins un incident, cependant pour limiter les effets liés aux erreurs de saisie, les analyses de cette Note ont été effectuées sur 12 222 matchs à incidents.

## Bibliographie

Baxter A. (Home Office), *Football-related arrests and banning order statistics, England and Wales, 2018/19 Season*, 2019

Busset T., Dubey JP., Jaccoud C., Malatesta D., *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme - Violence et extrémisme dans le football: perspectives européennes*, Antipodes, 2008.

Carnibella G., Fox A., Fox K., McCann J., Marsh J., Marsh P. (Social issues research centre), *Football violence in Europe, A report to the Amsterdam Group*, 1996

ONDRP, *Victimation 2018 et perceptions de la sécurité: Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2019*, Rapport annuel n° 15, 2019

Pfister R., Sabatier C., *Les interactions agressives dans la pratique sportive des jeunes*, In: *Enfance*, n°2-3, pp. 215-232, 1994.

Vanier, C. (ONDRP), *Les violences et les incivilités recensées dans le football amateur - Saison 2017-2018*, La Note de l'ONDRP n°35, 2019.

(2) Il s'agit du nombre de matchs pour lesquels l'incident principal a été causé par un spectateur.